

St Michel le Cloucq

Bulletin Municipal



Inauguration de la bibliothèque



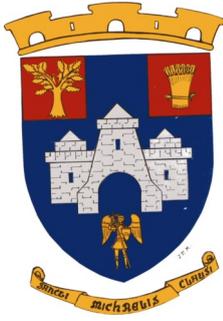
Sentier de randonnée



Temps d'activité périscolaire



Accueil périscolaire



*Le Maire, le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2015*

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Sommaire :

- 4-8 Rapport des commissions**
- 9 Mille et une pages**
- 10 Ecole publique la fontaine**
- 11-19 Associations**
- 20-30 Infos pratiques**
- 31-32 Jeux**
- 33 Tarifs communaux**
- 34 Calendrier des fêtes**

Depuis la mise en place du nouveau conseil municipal, les équipes des différentes commissions travaillent activement. Les élus se sont mobilisés pour traiter les nombreux dossiers d'actualité : les rythmes scolaires, le nouveau site internet, le patrimoine (immobilier, voirie, bâtiments), l'accompagnement social. Les agents communaux les assistent dans leurs missions. Vous trouverez l'équipe du personnel communal ainsi que les différents services à l'intérieur de ce bulletin.

Deux temps forts sont à souligner au cours de ce 2ème semestre 2014

L'ouverture de l'accueil périscolaire : celui-ci vient compléter la belle structure du groupe scolaire. Cet ensemble permet d'accueillir confortablement les 120 élèves de l'école de la fontaine.

Les visites de quartiers : la démarche a été appréciée par les nombreux participants. Au-delà des aspects matériels et quotidiens qui ont été longuement abordés, je retiens le fait que ces rencontres ont été riches pour les uns et les autres.

Ce fut pour nous, les élus, l'occasion de rencontrer des habitants dans leur quartier, dont certains que l'on a peu ou pas l'occasion de retrouver dans les différentes manifestations associatives ou communales.

Depuis ces rencontres, les élus étudient les questions posées. Je vous informe que nous restituerons notre travail lors de **la réunion publique prévue le mardi 6 janvier 2015 à 19h, salle polyvalente**. Vous y êtes tous cordialement invités.

Nous allons bientôt débiter la préparation budgétaire. Nous savons qu'elle va être difficile car l'état confirme pour 2015 et les années suivantes une diminution drastique des dotations allouées aux collectivités territoriales.

En 2014, notre budget de fonctionnement a significativement augmenté, ceci dû à certains facteurs dont nous n'avons pas la maîtrise. Nous allons devoir être très prudents, notre programme de mandat devra prendre en compte tous ces éléments.

À l'aube de la nouvelle année, je formule mes vœux de réussite, joie, bonheur et santé à chacun et chacune d'entre vous.

Je vous invite à la **soirée des vœux le vendredi 16 janvier 2015 à 18h 45**. L'équipe municipale et moi-même seront heureux de vous y accueillir pour partager ensemble ce temps de convivialité.

Gyves Billaud

INFORMATIONS COMMUNALES

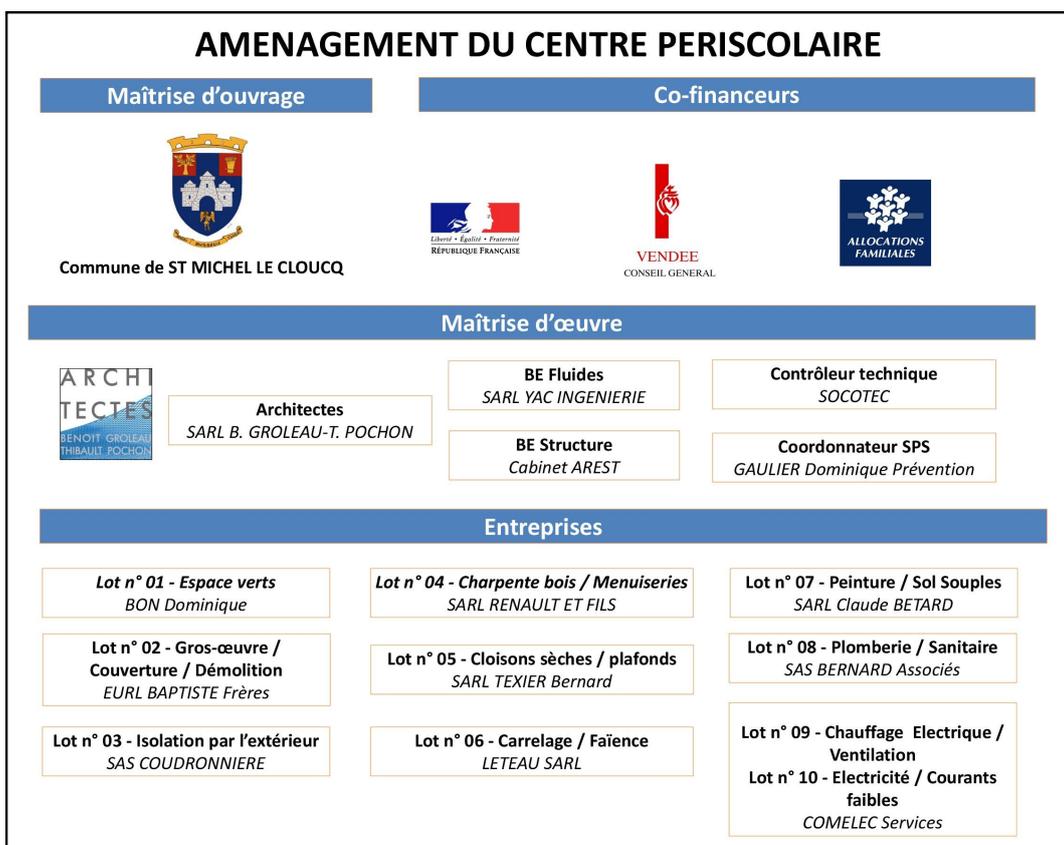
COMMISSION PATRIMOINE - Jacques Hilaireau

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les travaux se sont achevés en octobre 2014. vous trouverez ci-dessous la liste des différents intervenants sur ce projet.

Le coût total des travaux est de 271 357.00 € financé comme suit :

- ♦Etat dans le cadre de la Dotation pour l'équipement des territoires ruraux : 53 478 €
- ♦Réserve parlementaire : 19 000 €
- ♦CAF : 33 046 € sous forme de subvention et 49 568 € correspondant à un emprunt à taux zéro
- ♦Conseil général : 23 180 €
- ♦Autofinancement de la commune : 93 085 €



INAUGURATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LA BIBLIOTHEQUE

Le bâtiment destiné à l'accueil périscolaire et la nouvelle bibliothèque ont été inaugurés officiellement le vendredi 14 novembre 2014.

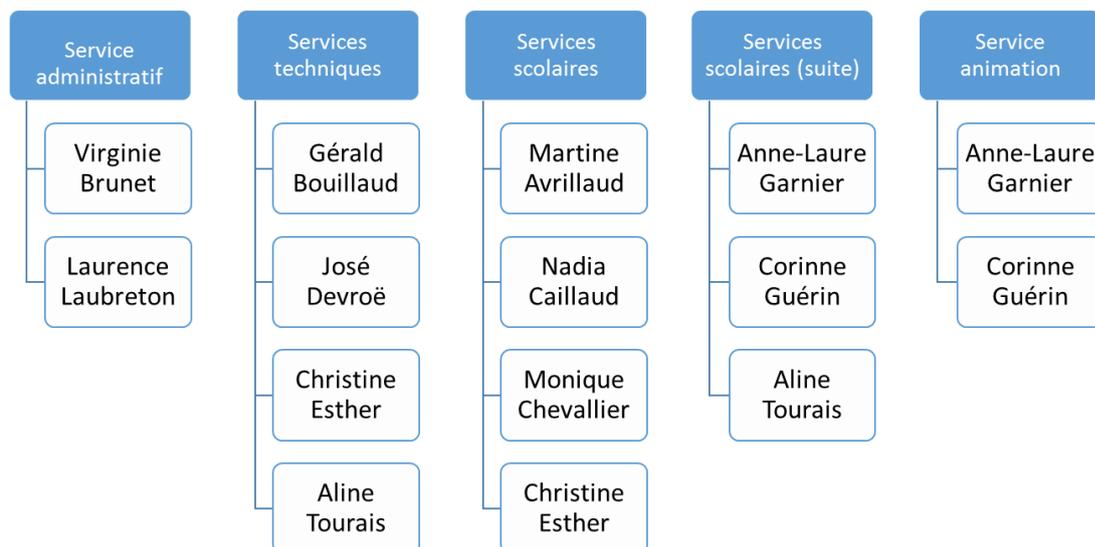
Deux grands projets, initiés par la mandature précédente, qui viennent compléter les infrastructures de service mise à la disposition de nos jeunes enfants et des habitants de la commune.

C'est aussi une volonté de réhabiliter d'anciens bâtiments pour leur donner de nouvelles et nobles fonctions.

INFORMATIONS COMMUNALES

PERSONNEL COMMUNAL

11 agents œuvrent au quotidien et assistent les élus pour répondre au mieux aux différentes tâches, que ce soient les nécessaires obligations administratives ou bien l'ensemble des missions liées aux services mis en place par la commune.



1er rang, de gauche à droite : Aline Tourais, Laurence Laubretton, Christine Esther, Martine Avrillaud,
2ème rang, de gauche à droite: Monique Chevallier, José Devroë, Anne-Laure Garnier, Virginie Brunet, Nadia Caillaud, Corinne Guérin, Gérald Bouillaud.

INFORMATIONS COMMUNALES

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES - Pierrette Raguin

Une **enquête des besoins sociaux** vous a été proposée en juillet 2014. La commission des affaires sociales vous remercie d'avoir pris le temps d'y répondre.

Son analyse va nous permettre de définir des priorités d'action sociale.

Parmi ces priorités, **le transport solidaire** sera mis en place à partir de janvier 2015. Vous en trouverez les modalités page 24.

Nous faisons appel aux bénévoles qui peuvent se faire connaître auprès des 2 référentes de la commune : Pierrette Raguin et Estelle Buret ou en téléphonant à la mairie.

Si vous avez des besoins sociaux particuliers (logement, enfance-jeunesse, dépendance, maintien à domicile, démarches administratives...) la commission des affaires sociales se propose de vous mettre en lien avec les différents organismes existants.

Vous trouverez page 21 les permanences de la **nouvelle assistante sociale** Madame Sylvie Paumier.

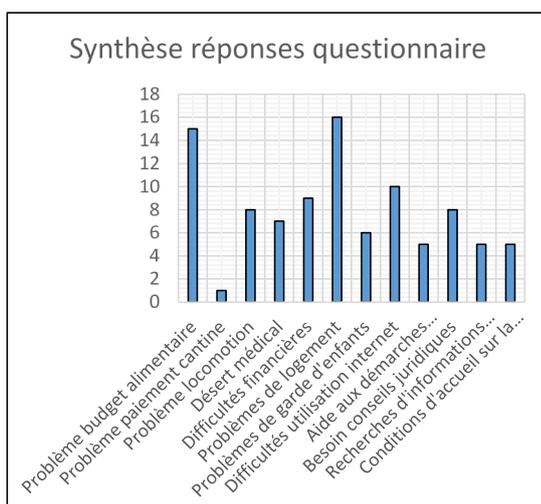
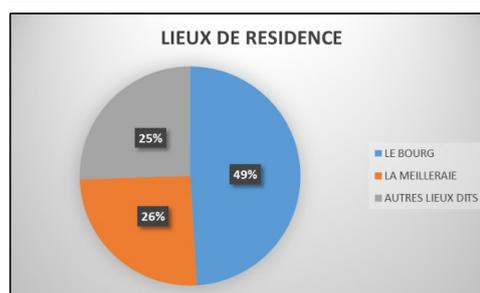
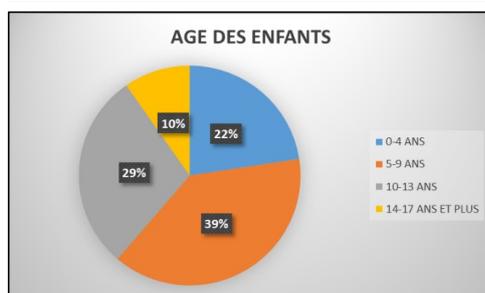
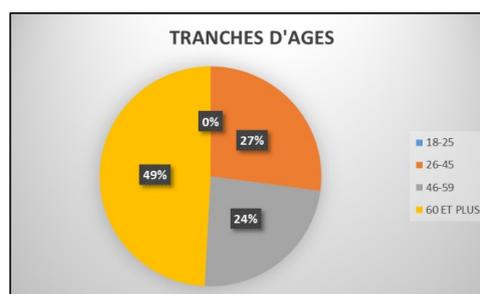
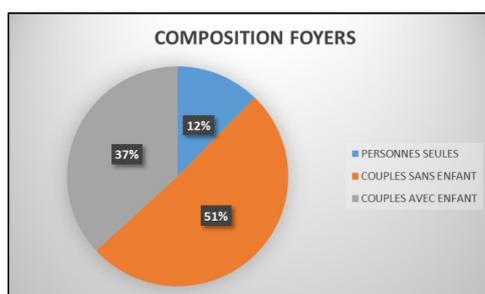
Concernant les jeunes de 12 à 15 ans, découvrez, page 23, l'info de **PASEO**, structure de Prévention, Accueil, Soutien, Ecoute, Orientation.

Nous vous invitons à tester vous-mêmes vos conditions de logement grâce au questionnaire de l'**OPAH** page 25.

Les membres de la commission des affaires sociales vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

RESULTAT ENQUETE DES BESOINS SOCIAUX

POURCENTAGE DES REPONSES : 10% des questionnaires distribués



AUTRES REMARQUES ET SUGGESTIONS

Problèmes de connexion internet et de débit
 Manque d'entretien des espaces verts
 Sécurité routière – vitesse excessive – stationnements gênants – non respect du code de la route

INFORMATIONS COMMUNALES

COMMISSION ANIMATION - Francis Guillon

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Etre à l'écoute des habitants de la commune est une des priorités affichée par vos élus de proximité.

C'est dans ce contexte de démocratie participative que nous sommes allés à votre rencontre. En résumé, sur les douze rassemblements, vous avez été environ 200 à participer. Vous nous avez interpellés en toute liberté, les échanges ont été passionnés et sincères.

Tous les sujets évoqués ont été pris en compte et nous reviendrons vers vous pour expliquer les mesures que nous mettrons en place.

Il faudra prioriser les actions en fonction de nos possibilités financières. Nous espérons avoir démontré à certains de vous que nous œuvrons pour l'intérêt de tous, ceci pour enlever toute ambiguïté sur le sentiment d'être oubliés.



LE NOUVEAU SITE INTERNET

Le bulletin municipal version papier continuera à être distribué dans les boîtes à lettres.

Dans un même temps, les membres de la commission animation préparent le **nouveau site internet** qui devrait être opérationnel au premier trimestre 2015.

Notre site officiel actuel contient déjà une multitude d'informations et est utilisé régulièrement par la population.

Le nouveau site sera **plus en phase avec les nouvelles technologies** (tablettes, téléphones portables,...)

Il offrira de nouveaux services que vous aurez bientôt le plaisir de découvrir.

Nous le souhaitons pratique et accessible au plus grand nombre.

La rubrique « A LA UNE » devrait permettre d'annoncer de façon plus vivante les différentes manifestations offertes à St Michel. Nous invitons dès à présent les associations à faire des photos pour illustrer leurs prochaines annonces.

Une rubrique « Archives » pourra également illustrer des évènements plus ou moins lointains sur des sujets variés.

Exemple : les fêtes des écoles au fil du temps. N'hésitez pas à préparer vos photos ! Elles pourront être exploitées ultérieurement soit par l'intermédiaire d'une association, soit par la commission animation.

D'avance, merci de votre coopération.

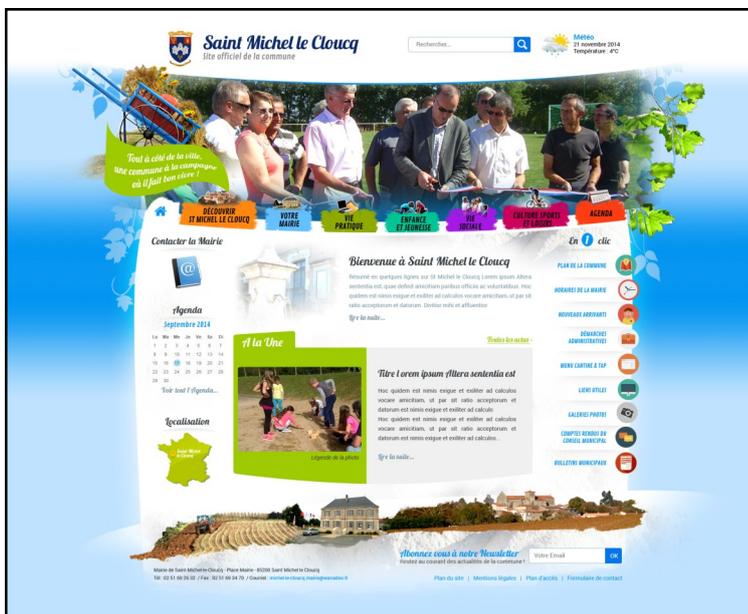
Ci-dessous, la maquette de la page d'accueil

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux aura lieu à la salle polyvalente le **vendredi 16 janvier 2015 à 18h 45.**

Au cours de cette soirée, seront remis les prix aux lauréats du concours « **Paysage de votre commune** » 2014

Vous êtes toutes et tous cordialement invités.



INFORMATIONS COMMUNALES

COMMISSION ANIMATION - Francis Guillon



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme partout en France, les cérémonies commémorant l'anniversaire de la grande guerre ont permis de nous rappeler le sacrifice fait par les jeunes de nos campagnes.

À Saint Michel le Cloucq, cette cérémonie s'est traduite par le dépôt de germes au monument aux morts restauré.

Les enfants de l'école et les anciens combattants ont lu les textes officiels. Monsieur le Maire a énuméré un à un les noms des 53 soldats de la commune morts pour la France. La fanfare municipale a interprété les morceaux de circonstances.

Cette matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES - Patricia Nardin

Temps d'activités périscolaires :

La première période d'activités périscolaires s'est terminée le 14 octobre 2014.

Grâce aux bénévoles que nous remercions vivement, les enfants ont pu bénéficier d'activités diverses : premiers secours, danse, initiation au croquis, lecture théâtralisée, que deviennent nos bouchons, jeux de société et jeux anciens.

Pour la deuxième période, théâtre, calligraphie, décorations et contes de Noël sont au programme.

Le vendredi 19 décembre, de 17h 30 à 18h 30, à l'accueil périscolaire, les parents ont été invités à venir voir un diaporama retraçant les moments vécus pendant les temps d'activités périscolaires.

L'accueil périscolaire étant terminé, les enfants de la garderie peuvent désormais bénéficier d'un local très agréable comprenant une salle calme, une salle d'activités et une espace jeux à l'extérieur.

Nous remercions également l'équipe enseignante qui nous permet d'utiliser les locaux du groupe scolaire dans les meilleures conditions.



L'école de la Fontaine compte actuellement 5 classes pour 120 enfants inscrits

110 enfants sont inscrits à la cantine

55 enfants bénéficient du transport scolaire **gratuit**

En septembre, nous avons renouvelé une partie de la vaisselle de la cantine.

De plus, afin d'améliorer le confort des enfants et atténuer le bruit au réfectoire, nous avons changé les chaises des petits et acheté, pour tous, des tables avec un revêtement anti-bruit.

INFORMATIONS COMMUNALES

MILLE ET UNE PAGES

La bibliothèque municipale gérée par « Mille et une pages » est à la disposition de tous les habitants **les mercredis et vendredis de 16h 30 à 19h 00 et le samedi de 10h 00 à 12h 30.**

Il y a maintenant un an que nous sommes installés dans la bibliothèque qui vient d'être inaugurée : une restauration réussie qui offre à tous un lieu agréable et convivial et ...plein de livres, revues, documentaires...pour tous.

Venez voir ! Venez profiter de ce lieu ! Il est à vous tous et ouvert à tous.

On peut y faire des expositions :

♦ Il y a eu celle des enfants en juin : ils se sont inspirés de livres pour dessiner et réaliser de magnifiques illustrations.

♦ Il y a eu également les photos du « concours cantonal » où nos michelais s'illustrèrent régulièrement.

♦ Et, dernièrement, l'évocation de la Grande Guerre à travers la correspondance et les écrits des Poilus a permis à une nombreuse assistance de se retrouver. Nous remercions tous ceux qui nous ont confié des documents, des souvenirs, des photos pour réaliser l'exposition qui a suivi.

En 2015, quelques projets déjà définis dans le cadre des « **Voyageurs du soir** » avec l'assistance de la Bibliothèque de Vendée :

♦ Vendredi 20 mars, une soirée sur « **le monde à l'envers : l'humour absurde** » nous promet un voyage réjouissant.

♦ Vendredi 12 juin, le court métrage « **coups d'essais et coups de maîtres** » nous fera découvrir un monde d'images et de créations.

Toute personne intéressée par une initiation, pour une réalisation, pour des renseignements sur le sujet, peut d'ores et déjà nous contacter.

Nous vous rappelons que notre équipe peut encore « s'étoffer ». Nous faisons donc un appel à celles et ceux qui aimeraient nous rejoindre, même pour quelques moments seulement.

Dans l'attente, nous vous souhaitons un

Joyeux Noël et une bonne année 2015 à tous !



(Fermeture du 22 décembre au 6 janvier pendant la période des fêtes, réouverture le 7 janvier).



INFORMATIONS COMMUNALES

ECOLE PUBLIQUE LA FONTAINE



La rentrée 2014 fut exceptionnelle à l'école de la fontaine à plusieurs titres !

Tout d'abord, avec 117 élèves accueillis le 2 septembre, **l'ouverture d'une 5ème classe** a été confirmée. C'est une excellente nouvelle pour notre école car cela va permettre de diminuer le nombre d'élèves par classe et d'accueillir partiellement les enfants de 2 ans.

Ensuite, cette rentrée a été marquée par l'entrée dans le **nouveau rythme scolaire**. Nos élèves travaillent toujours 24 heures par semaine, réparties maintenant sur 4 jours et demi d'école. La mairie a mis en place une heure de TAP (activités périscolaires) le mardi après-midi.



Enfin, la nouvelle **garderie** vient d'être inaugurée et permet d'accueillir les élèves plus confortablement sur le temps périscolaire.

♦ Les élèves sont dorénavant répartis sur 2 classes maternelles et 3 classes élémentaires. L'équipe enseignante a été partiellement renouvelée à la rentrée avec 3 nouvelles enseignantes.

♦ Les élèves de TPS-PS sont dans la classe de Mme Dominique Jonglez, secondée par Mme Martine Avrillaud, agent communal.

♦ Les élèves de MS-GS sont encadrés par Mme Marie Pinsard, aidée par Mme Corinne Guérin, agent communal.

♦ Les élèves de CP-CE1 sont dans la classe de Mme Estelle Paud, également directrice de l'école et Mme Laura Massicot.

♦ Mme Vanessa Marolleau accueille les élèves de CE1-CE2.

♦ Mme Blandine Defebvre accueille les élèves de CM1-CM2.

Dans la continuité de notre projet d'école, de nombreuses actions sont mises en place dans les classes :

♦ Participation au Prix de lecture des Incorruptibles.

♦ Classe transplantée des élèves de CM1-CM2 en mars 2015.

♦ Découverte du milieu aquatique du CP au CE2 à la piscine Océanide.

Participation du CP au CM2 au cross de secteur (novembre) et aux rencontres d'athlétisme (juin).

♦ Participation aux rencontres danses pour les 2 classes de maternelle.

♦ Sensibilisation à la prévention routière avec un moniteur de la Communauté de Communes.

♦ Inscription des classes à la saison culturelle de l'Espace René Cassin.

♦ Partenariat avec la bibliothèque municipale.

♦ Pratique de l'anglais du CP au CM2.

Notre groupe scolaire est entretenu par la commune qui finance également les achats de fournitures, manuels scolaires et les abonnements. Cet été, les boiserie de la façade de l'école ont été repeintes et des haies ont été enlevées afin de mettre en valeur notre école. La nouvelle classe de maternelle a été équipée de nouveau mobilier.

Les déplacements en car sont également financés par la commune qui verse une subvention à la coopérative scolaire.

L'école a aussi d'autres partenaires : l'Amicale Laïque et l'Association des Parents d'Elèves qui contribuent au bon fonctionnement de notre groupe scolaire en soutenant de nombreux projets.

Merci de participer aux actions proposées tout au long de l'année par ces associations ; votre soutien revient directement aux enfants scolarisés à l'école !

Toute l'équipe enseignante de l'école de la fontaine vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

ASSOCIATIONS

AMICALE LAIQUE

L'Amicale Laïque vous remercie de votre présence lors de ses diverses manifestations et souhaite la bienvenue aux familles nouvellement arrivées sur l'école ainsi qu'aux nouveaux habitants.

Cette association existe depuis 1938 et a toujours œuvré au profit de l'école. Cette année encore, elle organise différentes manifestations pour **permettre le financement de diverses sorties scolaires et achats de matériels**

Elle offre aussi la possibilité de **se rencontrer dans un cadre convivial** (sorties spectacles à prix réduits, sortie pédestre, fête de NOËL, Téléthon, loto...)

L'Amicale est ouverte à tous et c'est avec plaisir que nous vous accueillons au sein de notre association ; pour cela, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du bureau.

Plusieurs temps forts sont prévus : Retenez ces dates dès à présent !

♦ **Spectacle de Noël le samedi 13 décembre 2014** : Théâtre joué par les parents d'élèves sur le thème des dessins animés.

En partenariat avec l'Espace René Cassin de Fontenay le Comte :

♦ **Soirée « Envie d'ailleurs » le 7 mai 2015 avec repas** : Rendez-vous en terres lointaines, embarquement pour le Maghreb avec en 1ère partie Trio Bassma, héritage musical du Moyen-Orient et de la mémoire des grands poètes, puis en 2ème partie Oum, diva marocaine, aux origines sahariennes, qui offre un métissage entre jazz, afro-blues, pop et musique d'Orient.

♦ **Soirée prévue aussi le 5 juin 2015** pour partager un moment musical avec les percussions de l'école municipale de Fontenay en 1ère partie puis en 2ème partie les Fils Monkey qui débarqueront avec une énergie, une imagination sans limites et un humour décalé.

D'autres manifestations auront lieu. Vous en serez

informés par l'école ou par tract.

Nous clôturerons l'année par un repas champêtre dont la date vous sera communiquée ultérieurement (prévu en général en fin d'année scolaire).

Voici la composition du bureau :

- ♦ Présidente : Sonia Carré
- ♦ Vice Président : Olivier Ayrault
- ♦ Trésorière : Angéline Guillemet
- ♦ Trésorier adjoint : Tony Rivière
- ♦ Secrétaire : Agnès Cognée
- ♦ Secrétaire adjoint : Gilbert Nardin

Membres : Dominique Ménard, Patrice Bihan, Dominique Grellier, Jacques Bobin, Nicole Cantet, Yann Ravoisay, Valérie Courtin, Estelle Puaud, Dominique Jonglez, Blandine Lefebvre.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année.



Ci-dessus, notre troupe de théâtre pour le spectacle de Noël de cette année.

Merci encore à eux pour leur prestation et c'est avec plaisir qu'ils vous invitent à venir les rejoindre l'année prochaine.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Aux côtés de la municipalité et du corps enseignant, l'Association des parents d'élèves de l'école de la fontaine œuvre pour le bien-être et l'éveil des enfants au sein de l'école. En ce sens, nos membres participent à la commission rythmes scolaires, à la commission cantine et au conseil d'école.

Les activités de l'année précédente nous ont permis :

- ♦ D'offrir une « fête de printemps » à tous les enfants de l'école, moment d'é-

change et de convivialité sur une matinée encore bien ensoleillée.

- ♦ De participer financièrement à la « sortie poneys » de la classe de maternelle
- ♦ D'offrir un spectacle de magie et de sculpture sur ballons lors de la fête de fin d'année.

Cette année, nos activités seront nombreuses :

- ♦ Vente de pizzas en septembre 2014 et mars 2015
- ♦ Vente de madeleines Bijou en novembre 2014.

Et nos projets aussi :

- ♦ Matinée à thème en mars ou en avril,
- ♦ Participation financière à la classe transplantée des CM (Château de la Loir - Liré) afin d'amoin-drir le coût pour les familles,
- ♦ Organisation de la fête de l'école fin juin.

Nous remercions encore les parents et autres personnes qui, ponctuellement, viennent renforcer notre équipe lors des manifestations.

Le bureau s'agrandit :

Présidente : Emilie Joubert
Secrétaire : Delphine Hérouard

Trésorière : Laurence Régnard

Membres actifs : Laurent Grellier, Cédric Barbot, Nadège Garnier, Christine Réaud et Cécile Giraud.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter pour échanger ou proposer vos idées :

ape.ecoledelafontaine@gmail.com



Fête de printemps

LES P'TITS LOUPS DES ASSMAT

Les assistantes maternelles de Saint Michel le Cloucq et l'Orbrie se retrouvent chaque mardi de 9h 30 à 11h 30.

Depuis le mois de novembre, nous nous réunissons dans les nouveaux locaux de l'accueil périscolaire, place de la mairie.

Nous remercions la municipalité de nous offrir ce lieu agréable dans lequel les enfants ont très vite pris leurs marques.

Un mardi par mois, nous nous retrouvons à la ludothèque de Fontenay le Comte.

En juin, nous avons organisé une sortie au zoo de Mervent. Cette journée a été très appréciée par les enfants, aussi, nous envisageons de renouveler l'expérience.

A la suite de l'assemblée générale du 6 novembre 2014, un nouveau bureau a été constitué :

Présidente :

Régine Chaillé

☎ 02 51 69 56 15

Secrétaire :

Annie Marez

☎ 02 51 69 30 67

Trésorière :

Marjorie Fernandez

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau

ASSOCIATIONS

A.D.M.R.

des services à domicile pour tous



QUEL PUBLIC ?

La **famille**, les **personnes âgées**, les **personnes handicapées** ... un jour ou l'autre, chacune, chacun d'entre nous peut avoir besoin d'aide à domicile.

QUEL SERVICE ?

L'ADMR développe **plusieurs services** pour répondre à la demande :

- ♦ Garde d'enfants y compris sur horaires atypiques
- ♦ Aide à la famille
- ♦ Sortie d'hospitalisation
- ♦ Ménage / repassage pour se libérer du temps
- ♦ Personnes âgées et handicapées qui ne peuvent plus assumer seules l'entretien du domicile les courses, les sorties...

COMMENT ?

Avec vous, les responsables communes examinent chaque situation et mettent en place **la formule la mieux adaptée** ; et vous accompagnent pour les demandes administratives d'aide financière.

Nos salariées bénéficient de formations continues, pour être toujours performantes dans leur métier et répondre à vos besoins.

Pour l'ADMR, la personne est au cœur de l'intervention, libre de ses choix de vie. Les bénévoles qui assurent la gestion de l'association garantissent ses valeurs.

Si vous les partagez, faites appel à nos services ou rejoignez nous en tant que bénévoles.

Bureau  ADMR
la référence du service à la personne

14 allées des platanes
85200 ST MICHEL LE CLOUCQ

☎ 02.51.50.07.83

admr.stmichellecloucq@orange.fr

Responsable Commune :

Jocelyne MADER ☎ 0251634369

Enfance- Famille :

☎ 06.77.61.76.69

ASSOCIATIONS

LE CLOUCQ MICHELAIS

LE 14 JUILLET

Pour ce 2ème semestre, le Cloucq michelais a innové en organisant le repas du 14 juillet. Après une marche de 12 kms, l'aubade de la fanfare municipale et le vin d'honneur offert par la municipalité, c'est à la salle polyvalente que nous nous sommes réunis pour partager un agréable repas.



LES ATELIERS CRÉATIFS

En ce qui concerne les ateliers créatifs, la mise en place des temps d'activités périscolaires par la municipalité a laissé peu de temps disponible à notre animatrice municipale.

Pour autant, les bénévoles se sont transformés en lutins de Noël pour confectionner les décorations des rues.

Ce mercredi après-midi, la salle du stade est devenue un véritable atelier du Père Noël : on a confectionné des paquets cadeaux, peint, scié et tout cela dans une ambiance très conviviale.

Tout ce travail va permettre de décorer une dizaine de sapins installés square de

l'église, place de la kermesse et au groupe scolaire.

Pendant leur temps d'activité périscolaire, les enfants de l'école de la fontaine participent à cette animation.

Pour le début de l'année prochaine, en collaboration avec Anne-Laure, un planning a été réalisé les mercredis suivants :

- ♦ **14 janvier** : confection de bijoux,
- ♦ **25 février** : tailles de végétaux,
- ♦ **25 mars et 8 avril** : fabrication d'épouvantail
- ♦ **20 mai** : ateliers photos
- ♦ **17 juin** : cuisine et goûter.

Les ateliers sont ouverts à toutes et tous. Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager les savoirs et savoir-faire de chacun.

Ces ateliers conviviaux sont l'occasion d'échanges riches auxquels vous pouvez participer en tant qu'enseignant ou apprenant.

Les thèmes abordés sont variés et vous êtes la force de proposition de ceux-ci. N'hésitez donc pas à vous manifester auprès d'Anne-Laure ou du Cloucq Michelais.

Date à retenir :

♦ **Assemblée générale** le jeudi 5 mars 2015. Vous aurez l'occasion de découvrir nos projets : commission du patrimoine, kermesse, journée des associations.

♦ **Vide grenier** le dimanche 17 mai 2015.



CONCERT DE L'HARMONIE DE L'UNION MUSICALE DE BENET

Dans le cadre des commémorations de l'anniversaire de la Grande Guerre, le Cloucq Michelais et la fanfare municipale ont organisé un concert. L'harmonie de l'union musicale de Benet, composée de 22 musiciens et dirigée par un musicien michelais, Vianney Ranson, nous a offert une prestation de grande qualité.



ASSOCIATIONS

A.C.P.G.— C.A.T.M.

À l'aube de cette nouvelle année, faisons le bilan de nos activités passées et à venir.

Nos cérémonies commémoratives sont toujours bien suivies par les Elus, que nous remercions, ainsi que les enfants de l'école de la fontaine, pour la lecture du message du ministre délégué aux anciens combattants les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

Nous insistons encore, en ce qui concerne la commémoration du 8 mai : nous organisons un banquet ouvert non seulement à nos adhérents mais également aux habitants de la commune qui le souhaitent.

Une délégation de notre section a assisté au congrès départemental à Saint Jean de Monts le 5 juin, ce qui nous permet d'être informés sur le fonctionnement de la fédération

nationale et départementale dont nous dépendons.

Un voyage en Anjou le mardi 20 mai nous a permis de rassembler 46 personnes et de passer une journée agréable et conviviale.

Nous remettons un don à une œuvre humanitaire, à l'occasion de Noël une distribution a lieu pour les adhérents et adhérentes des combattants 39-45 dans leur foyer ou en maison de retraite.

Nous continuons à participer au vide grenier et au Téléthon auprès du Cloucq Michelais.

Quelques dates à retenir pour 2015 :

- ♦Dimanche 11 janvier, bal avec « Jean Eriau »
- ♦Mardi 20 janvier, assemblée générale suivi d'un repas

♦Dimanche matin 1er mars, préfo

♦Jeudi 8 mai, commémoration suivi du banquet

♦En mai ou en juin, un repas grillade

♦L'assemblée départementale à Bournezeau au cours du 1er semestre

♦en novembre, un bal (date à définir)

♦Les 11 novembre et 5 décembre, cérémonies de commémoration.

Bonne et heureuse année 2015.

Le Bureau



LA RETRAITE HEUREUSE

Notre club se porte très bien avec nos 120 adhérents. Une possibilité d'accueil supplémentaire est toujours réalisable. Nous espérons toujours voir arriver de nouveaux retraités.

Les après-midi club ont toujours lieu les 1er et 3ème jeudi du mois.

Depuis le mois de septembre, nous avons 2 autres rendez-vous les 2ème et 4ème jeudi pour le tarot et l'alulette. Une vingtaine de personnes s'y retrouvent actuellement mais nous pourrions faire mieux.

Nous allons aussi étudier la possibilité de créer un

groupe de marcheurs et là, j'espère que des jeunes retraités vont nous rejoindre.

Le 16 décembre 2014, nous avons fêté les 40 ans du club. En espérant qu'il y ait encore de nombreux anniversaires, le conseil d'administration et moi-même, vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de santé et de bonheur pour longtemps encore

Dates à retenir :

- ♦ 13 janvier : poule au pot et galette des Rois
- ♦ 7 février : concours de belote

♦ 17 mars : repas de printemps

♦ 5 avril : bal

♦ 10 mai : bal au profit de la Ligue contre le cancer

♦ 27 août : pique-nique

♦ 30 septembre : rassemblement des clubs pour excursion

♦ 13 octobre : repas d'automne

♦ 25 octobre : spectacle

♦ 11 novembre : concours de belote

♦ 15 décembre : assemblée générale suivie d'un repas.

Le Président, Guy Gauvreau

ASSOCIATIONS

RELAIS PAROISSIAL



Saint Michel fait partie de la paroisse de St Hilaire de Fontenay qui assure la vie catholique sur St Michel avec des activités propres au relais (temps de prière, chemins de croix, prière à Marie au mois de mai, rosaire au mois d'octobre...).

Cette année, nous avons vécu quelques temps forts que nous pensons renouveler : temps de méditation pendant le carême, soirée de présentation d'une expérience de solidarité à Madagascar.

A l'église, des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'un service d'Eglise (demande

de messes, informations pour les baptêmes, mariage, catéchèse, etc....) vous pouvez contacter les presbytères de Fontenay. Nous vous en rappelons les numéros :

Notre-Dame

☎ 02 51 69 04 16

St Jean

☎ 02 51 69 30 17.

Le prêtre en charge du relais de St Michel est le Père Deogratias

Les horaires des célébrations sont affichés à l'église (possibilité de célébrations de baptêmes à la suite des messes).

Deux temps de fête : **célébration en plein air du 15 août** à 10h 30 suivie du verre de l'amitié et **célébration de la St Michel**

en septembre suivie d'un repas servi à la salle municipale (inscription début septembre).

Le service évangélique des malades est aussi représenté sur le relais ; pour recevoir une visite, vous pouvez contacter Mme Botton ☎ 02 51 69 44 08.

Nous restons bien sûr à votre écoute et accueillons toutes les bonnes volontés : participation à l'équipe relais, catéchèse, conduite de sépultures...

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter.

Pour le relais paroissial de St Michel, Catherine Caro ☎ 02 51 50 09 06

L'ETINCELLE

Une nouvelle année arrive et les répétitions ont recommencé.

Nous comptons sur vous, chers amis, pour nous réchauffer de vos applaudissements.

Cette année, nous vous proposons une comédie en 4 actes :

« **UNE POUSSIÈRE DANS LE MOTEUR** » de Annie DAPREY:

« **La journée de Bruno COQUILLOT, garagiste magouilleur, s'annonce mouvementée ! Sa femme absente pour la journée, il doit gérer l'arrivée d'une secrétaire intérimaire gaffeuse et bavarde, l'absence imprévue de son fils parti accepter (de force !) un travail dont il ne veut rien dire et les clients qui défilent ! Parmi eux, il y a ceux qu'il est facile d'arnaque et ceux qu'il faut séduire...** »

La troupe des jeunes « les Allumettes » jouera en avant première :

« **VOUS AVEZ DIT LUXURE ?...** » de Francis POULET .

Venez vous divertir et passer un agréable moment en notre compagnie lors de nos représentations suivantes (à consommer sans modération) :

L'Orbrie, salle polyvalente :

-Samedi 28 février 2015 à 20h 30

-Dimanche 1er mars 2015 à 14h 30

St Michel le Cloucq, salle polyvalente :

-Vendredi 6 mars 2015 à 20h 30

-Samedi 7 mars 2015 à 20h 30

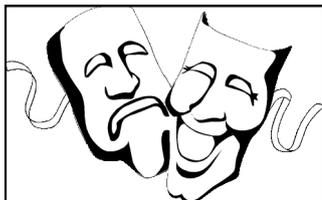
-Dimanche 8 mars 2015 à 14h 30

Réservations au

☎ 02 51 69 36 05 ou

☎ 02 51 51 61 64

Venez nombreux !



ASSOCIATIONS

ENTENTE SUD VENDEE

L'Entente Sud Vendée organise la pratique du football sur les communes de l'Orbrie, Pissotte et Saint Michel le Cloucq.

Le club se compose au 30 octobre 2014 de 158 adhérents qui se répartissent comme suit : 78 séniors, 3 loisirs, 23 jeunes de 11 à 18 ans qui jouent avec le club de l'USAV (Saint Hilaire des Loges, Foussais...), 3 joueuses et 29 joueurs de 5 à 10 ans, 3 dirigeantes et 29 dirigeants.

Les entrainements se déroulent les mardis et vendredis pour les séniors, les mercredis et vendredis pour les jeunes de 13 à 18 ans, les mercredis pour ceux de 7 à 12 ans et les

samedis pour ceux de 5 et 6 ans.
Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez contacter :

- ♦ Jean-Michel Fort (Président)
☎ 02 51 53 01 57
- ♦ Christelle Métais (secrétaire)
☎ 06 81 84 35 37
- ♦ Fabien Guérin (entraîneur des jeunes)
☎ 06 63 75 70 16
- ♦ Guillaume Turpaud (vice-président)
☎ 06 17 91 13 42

Le club organise les manifestations suivantes pendant le 1er semestre 2015 :

- ♦ Le dimanche 28 janvier : la galette des Rois à la salle de l'Orbrie

♦ Le vendredi 27 février : un spectacle de Chapuze à la salle de Saint Michel le Cloucq

♦ Le samedi 14 mars : un concours de belote à la salle de Pissotte

♦ Le samedi 6 juin : un tournoi de jeunes sur le stade de l'Orbrie

♦ Le dimanche 7 juin : un tournoi de sixte et un vide grenier sur le stade de l'Orbrie.

Bonne année à toutes et tous et n'hésitez pas à venir voir les matches qui se disputent les samedis et dimanches sur les trois communes jusqu'à fin mai. Des panneaux d'informations sont mis à jour toutes les semaines sur les trois stades pour vous indiquer les matches du week-end.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAINT MICHEL LE CLOUCQ est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). 3ème fédération sportive de France et 1ère non compétitive, elle compte 550 000 licenciés au sein de 7 600 clubs. Notre club compte 80 adhérents.

Nos cours sont mixtes et nous vous accueillons à partir de 16 ans sans limite d'âge. Les activités physiques et sportives sont diversifiées et permettent à chacun d'apprendre à optimiser son potentiel physique dans une ambiance conviviale, détendue et sans souci de performance.

Malgré le départ à la retraite de notre fidèle animateur Jean DANION, qui ca-

pitalisait 32 années de service, la saison est très bien lancée avec sa remplaçante Isabelle RISSE.

Nos 4 animateurs sont expérimentés et professionnels. Chaque cours est différent. Vous pouvez pratiquer une activité contrôlée tout en l'exerçant à la mesure de vos capacités.

ISABELLE, GYM PLURIELLE POUR TOUS, le lundi de 19h à 20h

SALLY, GYM DANSE, synchronisation et mémorisation, le mercredi de 19h 15 à 20h 15

VICTORIA, GYM TONIQUE, activité tonique, le mercredi de 20h 30 à 21h 30

ODILE, GYM DOUCE, sport santé par excellence, le jeudi de 10h à 11h.

VOUS ÊTES CURIEUX !!! PASSEZ NOUS VOIR

Il est encore temps ! Nous vous offrons la gratuité pour un cours.

Dans le cas où votre inscription serait tardive, nous adaptons la cotisation de 73 € pour l'année au prorata du temps qu'il reste pour finir la saison sportive.

Notre prochain rendez-vous, après le Téléthon, sera la rando « **LA MICHELAISE** » qui remporte un succès croissant, nous encourageant à continuer dans un esprit sportif et convivial. Elle aura lieu le **12 AVRIL 2015**.

Contact :

Nathalie Hilaireau

☎ 02 51 69 91 74

Pascale Ménard

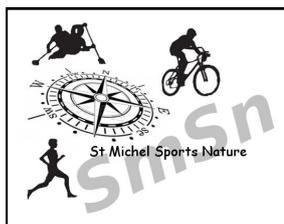
☎ 02 51 51 17 79

Bonne fin d'année à tous



ASSOCIATIONS

ST MICHEL SPORTS NATURE



Notre association souffle sa deuxième bougie et commence à être connue et reconnue dans le petit monde du sport nature grâce à notre présence sur de nombreuses manifestations locales et régionales et nos résultats.

À notre palmarès de l'année, il faut noter une 1ère place individuelle au Vétathlon des Scorpions à Chantonay en mars, une 5ème place au Raid Mélusine fin juin et une 1ère place à la course d'orientation du Marais'Night sur le format 6 heures début octobre.

Pour l'année à venir, nous souhaitons continuer sur cette dynamique. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer plusieurs dates :

6 décembre 2014 :

Organisation pour le Téléthon d'un jeu de piste photos sur notre commune à faire en famille à pied ou à vélo

31 janvier 2015 :

Assemblée générale de l'association à 19h 30 salle des platanes

21 et 22 mars 2015, le Défi Nature Michelais Nouvelle épreuve en remplacement du Bike & Run.

Départ et arrivée au stade de St Michel avec plusieurs formats d'épreuves :

Le samedi soir

♦ Un semi trail nocturne (21 km)

Le dimanche matin

♦ Un petit trail technique de 8 km

♦ Un semi trail de 21 km

♦ Une rando VTT de 21 km

♦ Un vétathlon : VTT 21 km + trail de 8km

♦ Un Bike & Run pour les enfants

♦ Et la possibilité de combiner une épreuve du samedi soir et du dimanche matin.

Enfin nous vous rappelons que notre association est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent pratiquer du sport en pleine nature, qu'ils soient débutants, amateurs ou aguerries. Nous vous invitons à nous retrouver tous les samedis après-midi pour un entraînement convivial, RDV à 14h 30 au stade de St Michel.

Vous pouvez retrouver notre actualité et toutes les informations sur notre site : <http://smsn.e-monsite.com/>



TELETHON



Pour la 13ème année, le Téléthon a regroupé l'ensemble des associations.

Les 2 randonnées organisées par la gymnastique volontaire se sont déroulées sous un franc soleil et le jeu de piste photos organisé par l'association SNSM a eu un beau succès auprès des enfants, sans oublier le repas, point fort de cette journée.

L'intégralité de la recette est reversée à l'AFM soit 1 540.50 € .

Encore un grand merci aux participants et aux bénévoles qui ont préparé et participé à cette journée conviviale.



ASSOCIATIONS

EMMAUS

De votre don à la solidarité

Une communauté Emmaüs, c'est avant tout un lieu de vie, de travail et de solidarité. C'est créer des moyens de vivre qui permettent aux compagnons d'en être les acteurs et non des assistés. Nos valeurs fondamentales sont :

L'accueil : Il se réalise sans distinction d'origine car chaque personne a besoin d'être aidée, de trouver un toit, des liens, de l'amitié et une raison de vivre.

La vie communautaire : c'est le partage du quotidien : des repas, du travail, des loisirs. Chacun doit s'investir dans le fonctionnement et l'évolution de la communauté. Cela demande beaucoup de respect mutuel.

Le travail : à travers le travail de récupération que nous effectuons à la communauté, notre objectif est de venir en aide aux plus démunis et à tous ceux qui recherchent un achat plus adapté à leurs ressources.

Donateurs et acheteurs participent à cette action de solidarité.

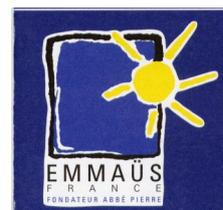
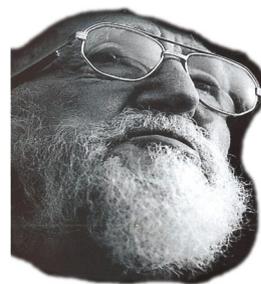
Nous avons besoin de vous.

Ne jetez plus ce qui peut être réutilisé !

Nous récupérons : meubles, livres, vaisselle, bibelots, matériels informatiques, TV, vélos, électroménager, etc...

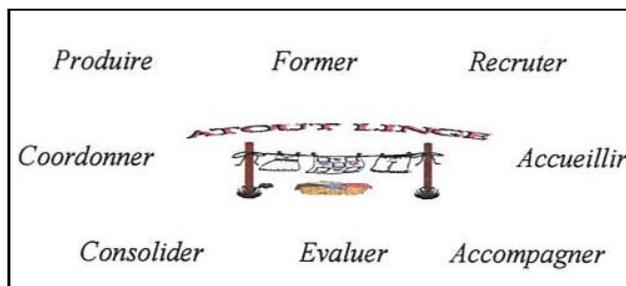
Le travail est notre richesse, la solidarité notre fierté.

Aidez nous à nous aider.



ATOUT LINGE

L'association **ATOUT LINGE** met à votre disposition un service de qualité en blanchisserie. La Châtaigneraie et Saint Hilaire des Loges ☎ **02 51 00 41 98**



Notre atout - l'expérience

Des prestations globales
Ou à la carte
Un travail soigné
Souplesse et réactivité

Notre travail - le linge

Lavage
Séchage
Repassage
Livraison

DEVIS GRATUIT

**Que vous soyez un professionnel ou un particulier
Nous réalisons un devis gratuit**

INFORMATIONS PRATIQUES

MULTISERVICE



10 bis rue de l'Ancien Hôpital - BP 146
85203 FONTENAY-LE-COMTE cedex
Tél : 02 51 69 39 39
Fax : 02 51 50 09 74
E-mail : mssvdefil@wanadoo.fr



Vous recherchez « un quotidien plus serein..... » ?

Fort de plus de 20 années d'expérience nous vous proposons nos services pour :

L'INTERIEUR de votre MAISON :

Entretien de la maison, repassage,
Garde d'enfant de + 3 ans,
Préparation des repas,
Aide et livraison de courses,
Petits travaux de bricolage



L'EXTERIEUR de votre MAISON

Entretien des espaces verts,
Du potager (tonte, taille,
Débroussaillage, désherbage,
Bêchage, arrosage...)
Bricolage, Peinture
Tapisserie, petits travaux de maçonnerie



D'autres services

Déménagement, manutention, entretien de la voirie,
distribution, aide cantine, aide maternelle en école,
Garde d'animaux....

Qui peut nous faire appel ?

- > Des Particuliers qui veulent avoir du temps libre, qui ne peuvent plus réaliser leurs tâches quotidiennes. (Déduction fiscale selon la loi en vigueur)
- > Des Collectivités Locales, Associations, Etablissements privés ou publics, Entreprises pour le remplacement de salarié, un surcroît d'activité.



Nos + : Bons cadeaux à offrir, visites et suivis de chantier, études de prestation sur mesure...

En faisant appel à MULTI SERVICE SUD VENDEE, acteur de l'économie sociale et solidaire, vous participez au développement local et à la création d'emploi sur le territoire.

Vous recherchez du travail... ?

Une équipe de professionnels pour :

- ✓ Vous accueillir (étudier votre situation et votre demande),
- ✓ Vous proposer des missions de travail salariées,
- ✓ Vous accompagner dans vos démarches de recherches d'emploi.

**Vous souhaitez vous impliquer au sein d'une association ?
MULTI SERVICE SUD VENDEE recrute des bénévoles.**

CONTACTEZ NOUS : 02 51 69 39 39

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSAD

16 Rue Léon Bienvenu

85240 ST HILAIRE DES LOGES

Tél 02 51 52 10 96 et 02 51 52 17 46

4 Rue de la Poste

85200 FONTAINES Tél 02 51 51 82 86



Le Service de Soins à Domicile :

- permet aux personnes qui le souhaitent de rester chez elles
- soutient les familles qui ont la charge d'une personne dépendante

Les personnes aidées gardent le libre choix de leurs intervenants libéraux (médecins, infirmier, pharmacien, kiné...). Ces soins sont prescrits par le médecin et pris en charge par la Caisse maladie de l'assuré.

L'infirmière coordonnatrice écoute et évalue les besoins et détermine le rythme et les soins qui seront dispensés.

Nos aides-soignantes assurent à votre domicile des soins personnalisés : Soins d'hygiène, habillage, mobilisations, transferts....

Le Service de Soins Infirmiers

Nos infirmières interviennent tous les jours à domicile pour les soins, injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination anti-grippale, ainsi que les soins médicaux en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD)

Ces soins infirmiers peuvent aussi être assurés dans nos locaux à Saint Hilaire des Loges ou à Fontaines sur rendez-vous. Pour le vaccin anti-grippe, des permanences à raison de 2 à 3 fois par semaine sont assurées à partir de la mi-octobre.

*Notre dépliant est à votre disposition en Mairie ou dans nos locaux
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter nos services :*

Soins Infirmiers 02 51 52 10 96

Service de Soins à domicile 02 51 52 17 46

Dans votre commune, vous avez 2 administratrices
Mme BAUDOIN Annie - Mme PANNETIER Paulette

ASSISTANTE SOCIALE

En raison d'une réorganisation de secteur, Mr DANIEL, assistant social, est remplacé par Madame PAUMIER depuis le 1er novembre 2014.

Vous pouvez la contacter lors de ses permanences (seulement sur rendez-vous)

☎ 02 51 69 30 19

- ♦ à Fontenay le Comte, au centre médico-social, 33 rue Rabelais
Les 2ème, 4ème et 5ème mardis de chaque mois
- ♦ à Foussais-Payré, foyer soleil, 14 rue Caridnière
les 1er et 3ème mardis de chaque mois.



INFORMATIONS PRATIQUES



MISSION LOCALE du Sud Vendée



ROLE ET MISSION

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une mission de service public pour l'EMPLOI des jeunes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La Mission Locale est au service de tous les jeunes domiciliés sur son territoire (7 Communauté de Communes du sud Vendée). Elle propose un accueil et un accompagnement afin de faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et de répondre aux besoins des entreprises.

Cet accompagnement se caractérise par un accueil de proximité, par des informations précises et ciblées pour chacun, par des entretiens individualisés permettant de réaliser un diagnostic formalisé et de proposer des services adaptés. Un référent unique suit le jeune tout au long de son parcours.

Un accompagnement renforcé et contractualisé qui apporte diverses aides au jeune et facilite l'accès à différentes mesures ainsi que l'accès à l'emploi.

Les services rendus aux jeunes relèvent des domaines

- de l'emploi,
- de l'orientation,
- du logement,
- des ressources.
- de la connaissance des métiers,
- de la formation,
- de la santé,
- de la vie quotidienne (mobilité, citoyenneté, loisirs, sport et culture)

La Mission Locale a aussi une mission d'expertise. Elle contribue à l'analyse des besoins en matière d'emploi et de formation.

LES ACTIONS MENEES EN 2013

L'accès à la formation - Le forum des emplois saisonniers à Luçon et des ateliers - Des ateliers de préparation à l'entretien d'embauche - Des visites d'entreprises - Des actions de découverte des métiers - Le parrainage des jeunes par des professionnels - La promotion et l'aide sur la recherche de contrats d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) - Promotion des mesures d'aide à l'embauche (CUI CIE, CAE, Emplois d'Avenir ...) - Des informations sur la couverture sociale, sur l'accès au logement...

NOUVEAUTE 2013 : LES EMPLOIS D'AVENIR : contrat de travail en CDI, ou un contrat de 3 ans – au minimum 1 an – à temps plein (par exception à temps partiel) pour les jeunes peu ou pas diplômés et à la recherche d'un emploi.

La Mission locale permet aux jeunes d'être mis en relation avec les employeurs potentiels. Elle suit le jeune pendant son contrat et après la fin de celui-ci. Elle suit et contrôle les engagements de l'employeur relatifs à l'accueil et à la formation du jeune



Siège social :

47 rue Tiraqueau
85200 Fontenay le Comte
Tél : 02.51.51.17.57
Mail : mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

Antenne :

12, Avenue de Lattre de Tassigny
85400 Luçon
Tél : 02.51.56.89.12
Mail : milsv.lucon@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi au Jeudi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Entretien individuel sur RDV, par un conseiller

Retrouvez toute l'actualité et le programme de nos actions sur notre site :
www.missioncalesudvendee.com

INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT MILITAIRE



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, mais en aucun cas avant 16 ans, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté ...)

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de votre mairie ou le centre du service national d'Angers (02 44 01 20 50 ou 20 60)
mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD OUEST
CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités :

PAR INTERNET :

- 1 - Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

PASEO Jeunes

02 51 50 03 04

Prévention

Du mal être, des prises de risque et des mises en danger.

Accueil

Libre, accompagnement des jeunes et des parents dans un lieu accessible et convivial hors des institutions existantes : un lieu d'ancrage.

Soutien

- Psychologique auprès des Jeunes
- Aux relations familiales et à la parentalité
- Aux différents partenaires professionnels intervenant auprès des jeunes.

Ecoute

Spécifique favorisant l'expression des difficultés et de la souffrance.
Evaluation de la situation.

Orientation

Vers d'autres professionnels, et si besoin, accompagnement vers un relais, afin d'éviter les ruptures dans les parcours.

Pour les jeunes de 12 à 25 ans

Une écoute gratuite et anonyme

Accueil des jeunes et des parents

<p>Sur rendez-vous</p> <p>Fontenay le Comte du lundi au vendredi</p> <p>Benet le lundi</p> <p>Chaillé les Marais le mardi</p> <p>La Chataigneraie le mercredi</p> <p>Sainte Hermine le mercredi</p>	<p>Sans rendez-vous</p> <p>Fontenay le Comte le mardi de 14h00 à 18h30</p> <p>le mercredi de 14h00 à 18h30</p> <p>le vendredi de 11h00 à 18h30</p>
--	---

Coordinatrice Noëlle GAHON

Psychologues C. BARILLON
L. BLANGY
B. MONTIGNY
S. PAYET-HIBON

PASEO

34 rue Rabelais 02 51 50 03 04

85200 Fontenay le Comte

INFORMATIONS PRATIQUES

SYCODEM

Nous ramassons vos déchets en journée...



**PLUS de visibilité,
PLUS de sécurité !**

SYCODEM améliore toujours son service en remplaçant les collectes de déchets effectuées la nuit par l'après-midi
(consultez votre calendrier de collecte)

**A partir du 05 janvier 2015,
collecte de JOUR !**

Renseignements :
02 51 50 75 35
accueil@sycodem.fr
www.sycodem.fr



OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Le-Comte



Aides aux travaux dans votre logement

- Les travaux pour rénover un logement très dégradé
- Les travaux pour adapter votre logement
- Les travaux pour améliorer la performance énergétique de votre logement

Les conditions

Le logement doit avoir plus de 15 ans.

Propriétaires Occupants	Propriétaires Bailleurs
<p>Les aides sont conditionnées aux ressources du ménage</p> <p>Exemple : 1 couple avec 1 enfant – Le revenu fiscal de référence figurant sur la déclaration de ressources N-2 doit être inférieur à 32 119 €</p>	<p>Le logement mis à disposition devra être conventionné (loyer plafonné) pendant 9 ans minimum</p> <p>Exemple : un logement de 80 m² - loyer maximum de 430 € (Convention loyer social)</p> <p>Les locataires devront respecter des plafonds de ressources</p> <p>Exemple : 1 couple – Le revenu fiscal de référence ne devra pas dépasser 26 725 € (Convention loyer social)</p>



les travaux ne doivent pas être commencés et seront impérativement réalisés par des professionnels

Les aides

Des subventions de l'ANAH de 20% à 50% du montant des travaux (selon réglementation 2014)
Des aides supplémentaires peuvent vous être attribuées de la part de la Communauté de Communes, du Conseil général de la Vendée, du Conseil Régional, des caisses de retraite

Les aides varient en fonction :
des travaux envisagés
du statut du propriétaire (occupant ou bailleur)
du niveau de ressources (occupant ou locataire)

Centre-ville Fontenay-le-Comte => Renouvellement Urbain



Une partie du centre-ville de Fontenay bénéficie d'une attention particulière :

- Une réflexion globale de requalification d'îlots d'immeubles
- Un accompagnement des copropriétés systématique
- Des subventions majorées de la Communauté de Communes
- Des subventions spécifiques pour la transformation de commerce de rez-de-chaussée en logement et pour la (re)création d'accès aux étages

La démarche => PACT Vendée

Contacter le PACT Vendée au 02 51 44 95 00 ou lors des permanences hebdomadaires à la Maison de Pays de Fontenay-le-Comte
Si le projet est recevable, une visite-conseils du logement sera organisée pour évaluer les besoins et réaliser un diagnostic technique
Le PACT Vendée accompagnera au mieux le propriétaire dans le montage des dossiers de demandes de subvention et l'aspect financier (prêt travaux, autre)



2015 c'est le moment de profiter des aides de l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), et notamment dans le secteur de Renouvellement Urbain (RU) du centre-ville de Fontenay-le-Comte

Depuis février 2014 et pour cinq ans le territoire communautaire bénéficie de ces opérations destinées à encourager les propriétaires à réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement, d'amélioration du confort, ...

Déjà 27 logements ont fait l'objet de travaux depuis le démarrage de ces dispositifs permettant de solliciter plus de 290 000 € de subventions.

Le PACT Vendée, animateur de cette opération, vous accompagnera dans votre démarche, au niveau technique, administratif et financier.



Testez vous-même votre logement

En cochant les cases correspondant à chaque point à vérifier.

Le bâti résidentiel constitue l'un des secteurs les plus énergivores sur le département. L'habitat concentre donc un gisement d'économie d'énergie. Les factures d'eau et de chauffage représentent en moyenne 1 500 à 2 000 € par logement par an.

- ▶ Comment réduire le montant de ces factures sans nuire à notre confort ?
- ▶ Comment répondre aux exigences énergétiques en vigueur ?
- ▶ L'habitat ancien peut-il atteindre les mêmes performances énergétiques que les constructions neuves ?
- ▶ Quels sont les matériaux à privilégier et quelles sont leurs recommandations de mise en œuvre ?
- ▶ Quels coûts représentent ces travaux spécifiques ?
- ▶ Existe-t-il des financements pour ces travaux ?

Réalisez vous-même ce test pour évaluer le besoin de travaux dans votre logement

1 QUELLE ISOLATION ?

- Logement construit avant 1975
- Absence d'isolation aux murs
- Absence d'isolation du toit (ou inférieur à 15 cm)
- Fenêtres non étanches (air/eau)
- Fenêtres en simple vitrage ou double vitrage > 20 ans
- Sensation de courant d'air
- Sensation de froid l'hiver et de chaud l'été

2 VOTRE VENTILATION ?

- Cheminée, poêle ou chaudière dans une pièce sans entrée d'air spécifique (salon, salle à manger, chambres)
- Absence d'entrée d'air dans les pièces sèches (salon, salle à manger, wc et salle d'eau)
- Absence de bouche d'extraction d'air dans les pièces dites « humides » (cuisine, wc et salle d'eau)
- Présence de moisissures sur les murs, les plafonds etc.
- Buée persistante sur les fenêtres ou sur les miroirs de salle d'eau après la douche ou un bain

3 VOTRE CHAUFFAGE ?

- Température ambiante supérieure à 20°C
- Chaudière plus de 20 ans
- Radiateurs électriques anciens
- Appareil de chauffage d'appoint utilisé régulièrement
- Absence de systèmes de programmation du chauffage

4 VOS CONSOMMATIONS EAU ET ÉNERGIE ?

- Importante consommation d'eau (+ de 60 m³/pers/an)
- Eau jamais vraiment chaude
- Réseau d'eau chaude insuffisant ou atteint importante avant l'obtention d'eau chaude au robinet
- Facture importante (gaz, fioul ou électricité) + de 20€/m²/an
- Importantes consommations de bois (+ de 20 stères/an)

5 GLOBALEMENT

- Je n'arrive pas à payer mes factures d'eau et/ou de chauffage
- Je ne me chauffe pas ou peu car les factures sont trop élevées
- Je n'arrive pas à bien chauffer mon logement
- Mon logement est froid et/ou humide
- Je n'ai pas de système de chauffage

Faites la synthèse du test

Comptez le nombre de croix pour chaque rubrique :

- 0 croix entouré ☺
- 1 croix entouré ☹
- 2 croix entouré ☹☹

1 ISOLATION	☺	☹	☹☹
2 VENTILATION	☺	☹	☹☹
3 CHAUFFAGE	☺	☹	☹☹
4 EAU ET D'ÉNERGIE	☺	☹	☹☹
5 GLOBALEMENT	☺	☹	☹☹
TOTAL	●	●	●

Au moins une croix dans la rubrique 5 équivaut à un total ☹

VOTRE RÉSULTAT

- Vous avez obtenu plus de

- ☺ - Votre logement semble en bon état général
- ☹ - Votre logement devrait peut-être faire l'objet de travaux d'amélioration. Renseignez-vous.
- ☹☹ - Des travaux sont nécessaires. L'OPAH peut vous aider à les financer

Dans le cadre de l'OPAH-RU la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte mobilise pour 5 ans des subventions de l'ANAH et du Conseil Général de la Vendée.

Bénéficiez gratuitement d'un accompagnement technique, administratif et financier pour améliorer votre logement

Permanences OPAH-RU : le mercredi de 9h30 à 12h30, sans rendez-vous
Actuellement dans les locaux de la Maison de Pays de Fontenay-le-Comte

PACT VENDEE : 02 51 44 95 00 (permanence téléphonique de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi)

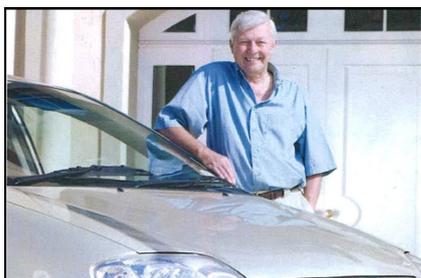


INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORT SOLIDAIRE



A partir du 1er janvier 2015



Le « transport solidaire » :
pour améliorer le quotidien,
rompre l'isolement et favoriser
les moments d'échange et de
convivialité entre les personnes.

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants
du Pays de Fontenay-le-Comte :

- ne disposant pas de moyen de locomotion,
- ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

Pour quels déplacements ?

- Les déplacements occasionnels.
 - Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs....
- Sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.

Les transports se font en accord avec le chauffeur bénévole.
La priorité est donnée aux services et commerces locaux.

Pays de Fontenay-le-Comte



À quel tarif ?

Pour adhérer au service de « transport solidaire », il suffit de s'acquitter de la carte d'adhérent à l'ODDAS fixée à **3 €** par personne par an.

- Pour un trajet aller-retour jusqu'à 8 km : 3 €.
- Le kilomètre supplémentaire est facturé 0,35 €.

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Exemple pour un trajet aller-retour

Fontenay-le-Comte - Vix : 30 km
3 € (forfait 8 km) + 0,35 € x 22 km = 10,70 €
St-Michel-le-Cloucq - Fontenay-le-Comte : 12 km
3 € (forfait 8 km) + 0,35 € x 4 km = 4,40 €



Comment réserver ?

Pour utiliser le service de « transport solidaire », il suffit de réserver par téléphone (au moins 3 jours à l'avance).

AUZAY

Bernard ALEM 06 69 18 27 00
ou 02 51 51 80 93
Michel Heraud 06 34 26 55 24

FONTENAY-LE-COMTE

CCAS Fontenay-le-Comte
Gisèle Bellegueule 02 51 53 41 38
Secrétariat ODDAS 02 51 69 26 53

L'ORBRIE

Brigitte GRIMAUD 06 37 95 53 67
Mairie Secrétariat 02 51 69 06 72

ST-MICHEL-LE-CLOUCQ

Pierrette RAGUIN 02 51 69 07 00
ou 06 79 01 21 72
Estelle BURET 02 51 51 28 24

SERIGNÉ

Stéphanie RENAUD 02 51 69 18 25

En cas d'absence des référents,
vous pouvez contacter votre mairie.

Le « transport solidaire », comment ça marche ?

- S'inscrire auprès du référent local de sa commune.
- Je réserve par téléphone 3 jours à l'avance.
- Je me laisse transporter à destination par un chauffeur bénévole.
- Je règle au retour.

Ce service est complémentaire des dispositifs existants (prise en charge CPAM, chèques Sortir Plus).

Le « transport solidaire » est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité.

Partenariat avec les communes du Pays de Fontenay, et la MSA Loire-Atlantique - Vendée.

Le « transport solidaire » du Pays de Fontenay

Adresse :
ODDAS
34 rue Rabelais
85200 Fontenay-le-Comte

Coordonnées :
☎ 02 51 69 26 53
mail : oddas@wanadoo.fr
site : www.centresocialoddas.fr



vous informer

Le « transport solidaire »
du Pays
de Fontenay-le-Comte

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ?
Vous devez vous déplacer ?

Nouveau : à compter du 1er janvier 2015



INFORMATIONS PRATIQUES

FORMALITES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE (CNI) – 1^{ère} demande	
Si vous possédez un passeport sécurisé ou récent (valide ou périmé depuis moins de 2 ans)	Si vous ne possédez pas de passeport sécurisé ou récent
Formulaire de demande de carte nationale d'identité (rempli sur place) complété et signé	Formulaire de demande de carte nationale d'identité (rempli sur place) complété et signé
2 photographies d'identité identiques, récentes	2 photographies d'identité identiques, récentes
Justificatif de domicile ou de résidence	Justificatif de domicile ou de résidence
Attestation d'hébergement pour les enfants majeurs	Attestation d'hébergement pour les enfants majeurs
Autres pièces à fournir en cas d'utilisation de deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre	Autres pièces à fournir en cas d'utilisation de deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre parent
Votre passeport	Un acte d'état civil de moins de 3 mois : Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance À défaut, copie intégrale de l'acte de mariage
	Si l'acte de naissance présenté ne suffit pas pour démontrer la nationalité française : un justificatif de nationalité française (sauf si vous êtes né en France et que l'un au moins de vos parents est né en France)
CARTE D'IDENTITE (CNI) – Renouvellement	
Formulaire de demande de carte nationale d'identité (rempli sur place) complété et signé	Formulaire de demande de carte nationale d'identité (rempli sur place) complété et signé
2 photographies d'identité identiques, récentes	2 photographies d'identité identiques, récentes
Justificatif de domicile ou de résidence	Justificatif de domicile ou de résidence
Autres pièces à fournir en cas d'utilisation de deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre	Autres pièces à fournir en cas d'utilisation de deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre parent
PIECES SUPPLEMENTAIRES EN CAS DE PERTE OU DE VOL	
Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*01 ou en	Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*01 ou en utilisant votre compte mon.service-public.fr
25 € en timbre fiscal	25 € en timbre fiscal
PIECES SUPPLEMENTAIRES POUR LES ENFANTS MINEURS	
Passeport de l'enfant	Copie intégrale acte de naissance
Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	Pièce d'identité du parent qui dépose la demande
Justificatif de l'autorité parentale	Justificatif de l'autorité parentale
PASSEPORTS et RENOUELEMENTS PASSEPORTS – (cf.liste mairies)	
Si vous possédez une CNI	Si vous ne possédez pas de CNI
CNI	Justificatif d'état civil : extrait d'acte de naissance avec filiation (ou copie intégrale) de moins de 3 mois, Si le justificatif d'état civil ne suffit pas pour démontrer la nationalité : un justificatif de nationalité française (sauf si vous êtes né en France et que au moins un de vos parents est né en France).
86 € en timbre fiscal 0-14 ans : 17 € 15-18 ans : 42 €	86 € en timbre fiscal 0-14 ans : 17 € 15-18 ans : 42 €
+ mêmes pièces que pour la demande de CNI	

Liste mairies : La Roche/Yon, le Poiré/Vie, Montaigu, Mortagne/Sèvre, les Herbiers, St Fulgent, Chantonnay, les Sables d'Olonne, St Hilaire de Riez, Challans, Noirmoutier en l'île, l'Île d'Yeu, la Mothe Achard, Moutiers les Mauxfaits, Fontenay le Comte, Luçon, Pouzauges, la Châtaigneraie, et Maillezais, quel que soit le domicile du demandeur

INFORMATIONS PRATIQUES

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les formalités d'immatriculation des véhicules se font désormais :

- ♦ Dans la préfecture **de votre choix** (au guichet ou par courrier)
- ♦ Chez un professionnel de l'automobile agréé (pour les opérations de changement de titulaire).

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur www.vendee.gouv.fr (rubrique « vos démarches/cartes grises) tels que les tarifs des certificats d'immatriculation, la liste des professionnels agréés, la liste de pièces nécessaires à la constitution d'un dossier.

Les formulaires sont téléchargeables ou à pré-remplir en ligne sur mon.service-public.fr



LISTE ELECTORALE

Les nouveaux venus, ceux qui ont oublié l'an dernier, les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 28 février 2015:

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **31 décembre 2014, délai de rigueur**. N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire !

Elections départementales : elles auront lieu les 22 et 29 mars 2015

NOUVELLES MODALITES D'ETABLISSEMENT DES PROCURATIONS

Les procurations pourront être établies :

- ♦ Soit sur le formulaire cartonné habituel (Cerfa n°12668*01) disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmerie ou consulats
- ♦ Soit sur un formulaire qui sera disponible sur <http://service-public.fr> (Cerfa n°14952*01), à remplir en ligne puis à imprimer.

Il faudra toujours se déplacer auprès des autorités habilitées pour prouver son identité, dater et signer sur place le formulaire.

DEMANDES ETAT CIVIL

Toute demande d'acte de naissance, mariage et décès se fait dans la mairie où a eu lieu l'acte par courrier ou au guichet ou en ligne sur service-public.fr

SERVICE PUBLIC.FR



Toutes les démarches administratives sus-citées peuvent être désormais faites en ligne sur <http://service-public.fr> en vous créant un compte personnel.

D'autre part, ce site vous apporte tous les réponses aux questions que vous vous posez concernant vos démarches et vos droits dans la vie de tous les jours.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Merci aux nouveaux arrivants sur la commune de venir se présenter à la Mairie munis de vos pièces d'identité et le cas échéant du livret de famille afin de faciliter vos futures démarches administratives.

INFORMATIONS PRATIQUES

ETAT CIVIL

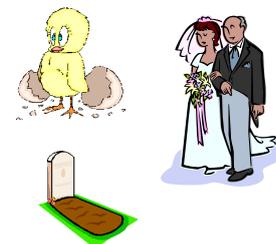
L'Etat civil n'étant publiable qu'avec autorisation des personnes concernées, nous ne diffusons que le nombre de naissances, mariages et décès.

Pour 2015, nous publierons l'état civil des naissances, mariages et décès parus dans la presse et / ou avec les autorisations des personnes concernées.

Au cours de l'année 2014, Saint Michel le Cloucq a eu le plaisir d'accueillir 12 bébés (6 filles, 6 garçons) ;

Trois mariages ont été célébrés ;

Cinq personnes nous ont quittés.



PERMIS DE CONSTRUIRE

21 janvier 2014, extension maison, 9 rue du Haut Village

21 février 2014, garage, 10 rue de la Grennerie

19 mars 2014, véranda, 138 rue des Lutins

19 mars 2014, abri caravanes, 12 chemin de Bilbatard

Ont été reçus en 2014 :

- ▶ 18 dossiers de déclaration préalable relatifs à des travaux d'extension de maison individuelle de moins de 20 m², piscine, modification de façades, abri de jardin, mur de clôture et division de parcelle.
- ▶ 43 dossiers de certificats d'urbanisme.

RAPPEL AUTORISATIONS URBANISME

RAPPEL

Tout projet de construction, d'agrandissement, de modification de l'aspect extérieur (façades, toitures) d'édification de clôtures en bordure de voie, de changement de destination d'un bâtiment doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Nous constatons encore trop souvent de nouvelles constructions, en particulier pour les abris de jardin, sans aucune autorisation et souvent sans respect des règles d'implantation (en limite de propriété ou au minimum à 3 mètres)

Nous vous remercions de vous rapprocher systématiquement des services de la mairie dès que vous avez un projet pour vérifier les formalités à accomplir ou de vous rendre sur le site internet de la mairie à la rubrique infos pratiques/urbanisme.



TAXE D'AMENAGEMENT

Le conseil municipal, dans sa séance du 4 novembre 2014, a décidé de **diminuer** le taux de la taxe d'aménagement en passant de 3% à **2%** et les exonérations suivantes :

- ▶ **50% de la surface excédant 100 m² pour les constructions à usage de résidence principale financées à l'aide du prêt à taux zéro renforcé,**
- ▶ **en totalité les abris de jardins soumis à déclaration préalable visés au 8° de l'article L331-9 du code de l'urbanisme.**

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Place de la Mairie, 85200 SAINT MICHEL LE CLOUCQ

☎ 02 51 69 26 32 📠 02 51 69 34 70

✉ st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr - Site : <http://stmichellecloucq.free.fr>

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h 30 - 18h 00

Mercredi matin : 9h 00 - 12h 00 (fermé toutes les vacances scolaires)

Permanences du Maire :

Le Maire reçoit les mardis de 14h 00 à 18h 00 et sur rendez-vous les autres jours

Permanences des adjoints :

Les vendredis de 15h à 16h

GROUPE SCOLAIRE

Ecole de la fontaine ☎ 02 51 69 93 44

Cantine ☎ 02 51 69 50 68

Accueil périscolaire ☎ 02 51 0078 98

ADMR

Horaires d'ouverture du secrétariat

ATTENTION Nouveau bureau 14 allée des Platanes

Lundi et jeudi de 9h 00 à 12h 00

Vendredi de 14h 00 à 17h 00

☎ 02 51 50 07 83

✉ admr.stmichellecloucq@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

Mercredi et vendredi de 16h 30 à 19h 00

Samedi matin de 10h 00 à 12h 30

☎ 02 51 50 51 13

EMMAUS

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi de 14h 00 à 17h 30

Samedi de 10h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 30

☎ 02 51 51 01 10

Horaires dépôt

Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h 30

MERCI DE NE RIEN DÉPOSER EN DEHORS DE CES HORAIRES

NUMEROS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE

☎ 02 28 13 07 07

SYCODEM (collecte des déchets ménagers)

☎ 02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE

☎ 02 51 50 14 20

TRESOR PUBLIC

☎ 02 28 13 04 80

ASSISTANTE SOCIALE

☎ 02 51 69 30 19

D D T M (ex DDE)

☎ 02 51 50 11 50

CENTRE DES IMPOTS

☎ 02 51 50 11 11

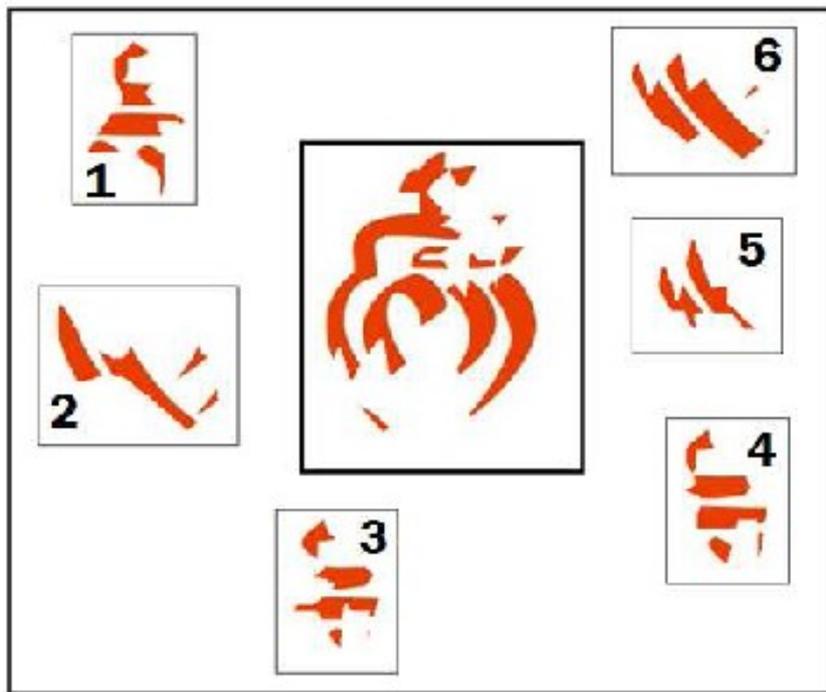
LYONNAISE DES EAUX

☎ 02 50 850 850

JEUX

Il manque deux morceaux à ce Cœur Vendéen...

Sauras-tu les retrouver ?

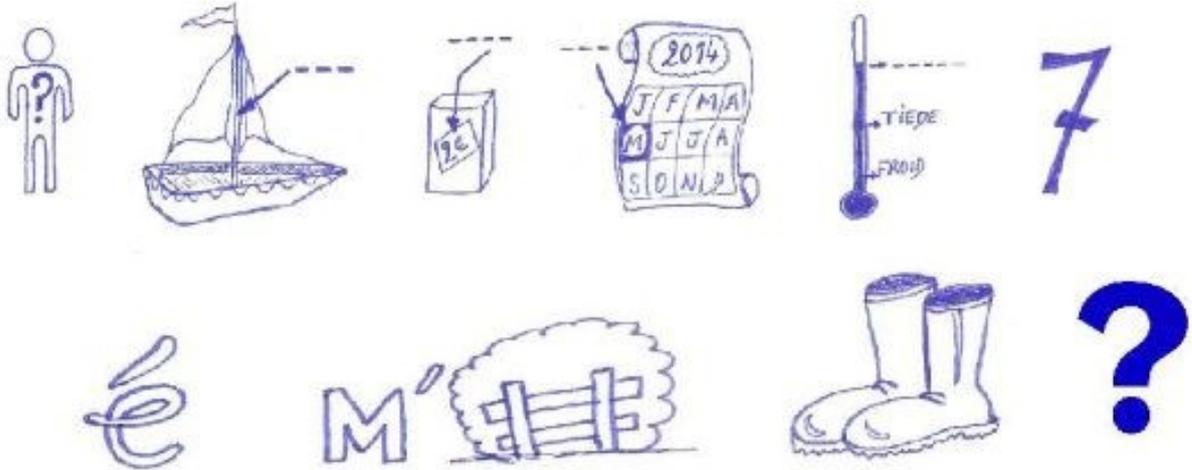


Jeu des 7 différences :



JEUX

Rébus : Pourquoi ce petit canard a l'air si fâché ?



- Cœur vendéen : pièce n° 3 en haut à droite, et n° 6 en bas à gauche.
- Faute d'orthographe, manque un drapeau, manque le banc, manque la plaque au sol devant la fontaine, l'eau ne coule plus à la fontaine, manque fenêtre à l'école, manque cheminée.
- Qui n'a pris mes chaussettes et mes bottes ?
(qui - mat - pris - mau - chaud - sept - é - m' hate - bottes)

Repones :

TARIFS COMMUNAUX 2015

RESERVATION DES SALLES

Contactez la mairie au ☎ 02 51 69 26 32

TARIFS SALLES			
SALLE ANNEXE	COMMUNE	HORS COMMUNE	POUR TOUS
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	46 €	61 €	
Repas famille, buffet froid	112 €	143 €	
Déballage commerce	61 €	112 €	
Le lendemain			16 €
Forfait énergie du 15/10 au 15/04			11 €
SALLE POLYVALENTE	COMMUNE	HORS COMMUNE	POUR TOUS
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	66 €	133 €	
Repas famille, buffet, mariage	214 €	362 €	
Déballage, commerce	122 €	245 €	
Bal association	Gratuit	240 €	
Le lendemain			36 €
Couverts entiers	Gratuit	1 €	
Couverts à la pièce	Gratuit	0.10 €	
Energie : relevé du compteur à la remise et au retour des clefs (prix unitaire : 0.22 €) En cas d'absence de relevé, un forfait de 15 € sera appliqué			
SALLE DU STADE	COMMUNE		
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	32 €		
Repas famille, buffet	61 €		
Le lendemain	15 €		
Forfait énergie du 15/10 au 15/04	11 €		
TARIFS GARDERIE – CANTINE – TRANSPORT SCOLAIRE			
GARDERIE MATIN	Avant 8 h 00	Après 8h 00	
	1.13 €	0.93 €	
GARDERIE SOIR	Avant 18h 00	Après 18h 00	Soutien scolaire
	1.43 €	1.63 €	0.93 €
CANTINE	Enfant	3 ^{ème} enfant	Adulte
	2.63 €	1.38 €	4.60 €
Repas occasionnel	3.13 €		
MERCREDI	REPAS	GARDERIE DE 13H 15 A 13H 45	
	3.80 E	0.70 €	
Forfait de 5 € minimum par trimestre pour les services garderie et cantine			
TRANSPORT SCOLAIRE			
GRATUIT			
TARIFS CIMETIERE – COLUMBARIUM			
CIMETIERE	30 ans	50 ans	
	30 € le m ²	50 € le m ²	
COLUMBARIUM	10 ans	30 ans	50 ans
	250 €	500€	700 €
TARIFS ASSAINISSEMENT			
Taxe de raccordement	914.50 €		
Frais de branchement (dégressif)	914.50 €	685.87 €	457.25 €

CALENDRIER DES FETES



11 janvier 2015	Bal (ACPG-CATM)
16 janvier 2015	Vœux du Maire
7 février 2015	Concours de belote (la Retraite Heureuse)
15 février 2015	Bal (ACPG-CATM)
27 février 2015	Spectacle Chapuze (ESV)
6-7-8 mars 2015	Théâtre (l'Étincelle)
15 mars 2015	Bal (Société de Chasse)
21 mars 2015	Dîner dansant (Amicale Laïque)
5 avril 2015	Bal club (la Retraite Heureuse)
12 avril 2015	Randonnée « la Michelaise » (AGVM)
19 avril 2015	Banquet (Société de Chasse)
8 mai 2015	Banquet (AGPC-CATM)
10 mai 2015	Bal (la Retraite Heureuse)
17 mai 2015	Vide grenier (le Cloucq Michelais)
21 juin 2015	Fête de la musique
5 juillet 2015	Repas champêtre (Amicale Laïque)

Directeur de publication : Yves Billaud
Mise en page : Commission animation
Reprographie : Copycop Fontenay le Comte
Photos Ouest France aimablement fournies par notre correspondant local, Bernard Joguet.



La Girardière

La Braud

La Balingue

Albert

Le Pinier

Le Mazeau

Le Bourg

La petite vigne

La Beaugisière

Les Rouails

Beaulieu

La Meilleraie

Maison brûlée

Marchandelle

Ardennes

Beausoleil

